

AH! SI J'AVAIS SU....

Epargnez avant d'atteindre la quarantaine

Le rendement de l'homme baisse ordinairement après 40 ans. La productivité est surtout intense de 20 à 35 ans. La possibilité d'épargner est également plus accentuée avant la quarantaine.

Epargnez avant que vos charges familiales soient trop lourdes. Constituez-vous un capital dont le rendement vous aidera dans votre âge mûr et votre vieillesse.

CONSULTEZ NOTRE GERANT LOCAL

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
"où les épargnants déposent"

Succursales dans quatre provinces.

L. A. Bard, Gérant Local. Succursale: Edmundston, N. B.

MARIAGE RECENT

GAGNON-CHAREST

Lundi matin, à huit heures, en l'église de l'Immaculée-Conception d'Edmundston, M. l'abbé W. J. Conway, curé de la paroisse, a béni le mariage de Mlle Albertine Gagnon, fille de M. Jos. Gagnon, à M. Philippe Charest, fils de feu F.-X. Charest, tous deux de cette ville.

M. Jos. Gagnon accompagnait sa fille et M. Elphège Charest servait de témoin à son frère.

Un choeur de jeunes gens et de jeunes filles rendit une messe de Gaudin, en parties.

Après la cérémonie, un déjeuner était servi à la demeure de la mariée, après quoi, les nouveaux époux partirent en voyage de nocce dans la Malapédia et sur la côte Nord.

A LOUER

Chambres et pension, au centre de la ville. Aussi appartements pour couple désirant faire sa cuisine. S'adresser à Mme H. Rossignol, No. 15 ave. Lynott, Edmundston. x2000-11-88.

PERDUE

Plume-Reservoir, Parker, perdue mercredi matin, à partir de l'église catholique à l'Écote publique. Prière de remettre à Honoré Dumont, ou à l'Imprimerie du Madawaska. 2001-11-88.

SERVANTE

Servante, pouvant fournir références, demande ouvrage. S'adresser raisonnable. Téléphone: 205-3. x2002-11-88.

Nos meilleurs vœux à l'heureux couple.

MAGASINS ROUGE & BLANC STORES

Spéciaux du 9 au 15 Sept.

AU COMPTANT SEULEMENT

SAVON Calay, 4 morceaux pour	23c
Corned BEEF Bovril, btes 1 lb. 2 pour	29c
SAUMON Rose, 2 btes pour	19c
CATCHUP Old City, btle 12 oz.	17c
MINCE MEAT, pqt 1 liv., 2 pour	25c
Biscuits SODA McCormick, le pqt	10c
THE Red & White, la livre	37c
CAFE Red & White, la livre	47c
JELLE-O Superb, 8 pqt pour	43c
RIZ, sac de 12 1/2 livres	69c
ALLUMETTES, 3 btes pour	25c

E. F. BELANGER, rue Victoria. JOS. VERRET, rue St-François.

Preparez vos enfants
pour la

PREMIERE COMMUNION

Nous avons en main ce dont vous avez besoin pour habiller vos fillettes, pour la cérémonie de première communion qui aura lieu dimanche.

ROBES — VOILES et COURONNES de 1ère Communion

Vos Spéciaux pour l'Ouverture des Classes sont encore en force, d'ici le 15 septembre. Profitez de ces aubaines :

CHAPEAUX en feutre pour fillettes, à	75c et \$1.25
SWEATERS Pull Over, à	90c
JUPES en flanelle, à	\$1.75
BAS de coton, corde forte, à	19c — 25c — 35c
GANTS, fil mercerisé, pour fillettes, à	39c
SOULIERS pour fillettes, à	\$1.49
SNICKS, 1ère qualité	59c — 79c
CHEMISETTES en-broadcloth uni, 8 à 14 ans, à	79c
SACS de classes, valeur 75c pour	45c
CASQUETTES pour garçons, à	50c — 95c

Mme M. F. POITRAS
58 Rue Victoria — Tel. 275.

Un Brillant Succès....

(Suite de la 1ère page)

dit-elle, il y a beaucoup à gagner dans notre province. Il faut d'abord savoir ce que nous avons à faire et pour cela réaliser ce que nous sommes catholique et de nationalité française. Nous sommes attachés sur ces deux points, dans notre système scolaire. Il faut étudier, se bien renseigner sur nos positions afin d'agir avec plus d'efficacité.

Une autre question que propose son Excellence à l'étude de l'Association c'est notre vie économique. Il faut aviser à garder nos jeunes gens et nos jeunes filles chez-nous. Pour y arriver il faut leur donner des moyens de subsistance et les industries pour y arriver sont la colonisation, l'agriculture et les pêcheries. Il nous faut une colonisation systématique afin de leur offrir un avenir à former des paroisses. Il faut demander au gouvernement des routes nouvelles et la continuation des primes de défrichage.

Pour développer l'agriculture il nous faut faire l'éducation de la classe agricole. Nous devons demander plus d'agronomes et plus de fermes de démonstrations.

Les pêcheurs ont besoin de spécialistes pour leur enseigner comment préparer leur poisson et comment le présenter sur le marché. Il nous faut organiser des coopératives de vente pour diminuer les intermédiaires et procurer aux pêcheurs un meilleur gain.

Le dernier conseil de son Excellence est celui-ci: Travaillez, travaillez fort, toujours; ce ne sont que les pêcheurs qui se laissent rebuter par les difficultés.

BANQUET

A midi et demi un délicieux banquet fut servi à plus de cent personnes dans le grand réfectoire de la Maison-mère des Filles de Marie l'Assomption. Les convives furent servis par les dévouées religieuses elles-mêmes qui firent preuve de rares talents culinaires dans la préparation de menus multiples.

DEUXIEME SECTION

La deuxième section de la Convention s'ouvrit à 2.30 heures. M. l'abbé Rossignol, curé de la paroisse, présida. M. l'abbé Rossignol, curé de la paroisse, présida. M. l'abbé Rossignol, curé de la paroisse, présida.

passé en revue les moyens de prendre par quelques artistes, les auditeurs eurent le plaisir d'entendre une conférence par M. l'avocat Benoit J. Michaud. M. Michaud avait pris pour sujet: "Au Service de l'Église". Dans un style sobre et concis, illuminé de quelques textes tirés des Écrites des Papes, qui venaient très à propos renforcer l'idée qu'il voulait faire accepter, M. Michaud exposa ce qu'un jeune homme chrétien est appelé à faire s'il veut bien remplir son devoir envers l'Église. "Les Acélistes", dit-il, "doivent se faire des agents de liaison entre l'Église et la masse".

M. Michaud fut suivi de M. de Georges Dumont, Président du Comité Régional. M. le Président Régional parla des résultats que cette Convention aura et tout ce que le bienfait que l'Association Catholique de la Jeunesse Catholique apportera en Acadie.

Comme divertissement, MM. Pierre Boudreau, Gaston Wagner, Adolphe Bernier et Frank Champagne rendirent des Chants Canadien. Ils étaient accompagnés au piano par Mme A. P. N. McLaughlin.

Une ovation enthousiaste fut ensuite faite à M. l'abbé Rossignol, le R. P. Paré, lorsqu'il se leva pour parler. Enthousiasmé lui-même, il ne put que s'écrier: "Quel Congrès Magnifique".

"Aujourd'hui, dit-il, vous avez montré ce que peut la Jeunesse. Le R. P. Paré, qui a présidé la journée dans les Provinces Maritimes pour fonder les cercles et du bonheur qu'il avait de voir le résultat de cette œuvre "Vous serez victorieux, dit-il, si vous continuez".

Monsieur l'abbé Rossignol, président de la Convention, remercia M. l'abbé Rossignol, curé de la paroisse, de son accueil et de son accueil. M. l'abbé Rossignol, curé de la paroisse, remercia M. l'abbé Rossignol, curé de la paroisse, de son accueil et de son accueil.

NOTES LOCALES

Garde L. G. Michaud est de retour après une absence de quelques semaines à Montréal.

Mlle Lorraine Michaud, Marie Estelle Boucher et Nélida Rossignol sont parties ces jours derniers pour l'École Normale de Fredericton.

Mlle Théodora Roullet est partie mardi dernier pour Trois-Pistoles, où elle suivra les cours de garde-malade, à l'Hôtel-Dieu St-Joseph. Dans le voyage, elle était accompagnée de Mesdames Calixte Dugas et Fred Soucy ses tantes.

M. J.-B. Michaud, infirmier à l'Hôtel-Dieu de Chloctoutin, est retourné à Chloctoutin ce matin, après avoir passé quelques semaines de vacances en ville, chez ses parents.

M. et Mme Glenn Bassett et Mlle Jeannette Blais de Lincoln, N. H., et Mme John Hennessy de Norwood, Mass., sont en visite chez M. et Mme John Moreau, où ils passeront une semaine. À leur retour, ils seront accompagnés de Mme Moreau, qui passera quelques mois avec ses filles dans le New Hampshire et le Massachusetts.

Mlle Rose Albert et Déla Moreau sont de retour d'un voyage de trois semaines à Rocher Blanc, Rimouski, et Matane. Elles sont enchantées de leur voyage.

M. et Mme H. Choinet sont partis pour St-Jean, où ils visitent Mme Ida Choinet, mère de M. Choinet.

Mlle Berthe Fournier, en visite chez M. et Mme Amédée Blanchard rue Canada, est retournée à Campbellton samedi.

Le Dr et Mme P. H. Laporte, et le Dr et Mme A. Desrochers sont allés à Ottawa, où ils prennent part au douzième Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord.

Mme Léonce Côté et sa fillelette Carmen sont allées en promenade à Québec.

M. Ovide Michaud, et sa fille, Marie-Anna, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Trois-Pistoles.

Une Fete...

(Suite de la première page)

L'attachement pour nos frères d'outre-frontière n'a jamais été douteux. Il exprime le vœu que l'occasion qui leur est fournie de recevoir un tel congédiement se répète souvent et dans un avenir prochain.

Après le Salut du St-Sacrement, où le chant a particulièrement plu aux excursionnistes, ceux-ci se dirigèrent vers la salle paroissiale, où elle suivra les cours de garde-malade, à l'Hôtel-Dieu St-Joseph. Dans le voyage, elle était accompagnée de Mesdames Calixte Dugas et Fred Soucy ses tantes.

M. J.-B. Michaud, infirmier à l'Hôtel-Dieu de Chloctoutin, est retourné à Chloctoutin ce matin, après avoir passé quelques semaines de vacances en ville, chez ses parents.

M. et Mme Glenn Bassett et Mlle Jeannette Blais de Lincoln, N. H., et Mme John Hennessy de Norwood, Mass., sont en visite chez M. et Mme John Moreau, où ils passeront une semaine. À leur retour, ils seront accompagnés de Mme Moreau, qui passera quelques mois avec ses filles dans le New Hampshire et le Massachusetts.

Mlle Rose Albert et Déla Moreau sont de retour d'un voyage de trois semaines à Rocher Blanc, Rimouski, et Matane. Elles sont enchantées de leur voyage.

M. et Mme H. Choinet sont partis pour St-Jean, où ils visitent Mme Ida Choinet, mère de M. Choinet.

Mlle Berthe Fournier, en visite chez M. et Mme Amédée Blanchard rue Canada, est retournée à Campbellton samedi.

Le Dr et Mme P. H. Laporte, et le Dr et Mme A. Desrochers sont allés à Ottawa, où ils prennent part au douzième Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord.

Mme Léonce Côté et sa fillelette Carmen sont allées en promenade à Québec.

M. Ovide Michaud, et sa fille, Marie-Anna, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Trois-Pistoles.

NOTES LOCALES

Garde L. G. Michaud est de retour après une absence de quelques semaines à Montréal.

Mlle Lorraine Michaud, Marie Estelle Boucher et Nélida Rossignol sont parties ces jours derniers pour l'École Normale de Fredericton.

Mlle Théodora Roullet est partie mardi dernier pour Trois-Pistoles, où elle suivra les cours de garde-malade, à l'Hôtel-Dieu St-Joseph. Dans le voyage, elle était accompagnée de Mesdames Calixte Dugas et Fred Soucy ses tantes.

M. J.-B. Michaud, infirmier à l'Hôtel-Dieu de Chloctoutin, est retourné à Chloctoutin ce matin, après avoir passé quelques semaines de vacances en ville, chez ses parents.

M. et Mme Glenn Bassett et Mlle Jeannette Blais de Lincoln, N. H., et Mme John Hennessy de Norwood, Mass., sont en visite chez M. et Mme John Moreau, où ils passeront une semaine. À leur retour, ils seront accompagnés de Mme Moreau, qui passera quelques mois avec ses filles dans le New Hampshire et le Massachusetts.

Mlle Rose Albert et Déla Moreau sont de retour d'un voyage de trois semaines à Rocher Blanc, Rimouski, et Matane. Elles sont enchantées de leur voyage.

M. et Mme H. Choinet sont partis pour St-Jean, où ils visitent Mme Ida Choinet, mère de M. Choinet.

Mlle Berthe Fournier, en visite chez M. et Mme Amédée Blanchard rue Canada, est retournée à Campbellton samedi.

Le Dr et Mme P. H. Laporte, et le Dr et Mme A. Desrochers sont allés à Ottawa, où ils prennent part au douzième Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord.

Mme Léonce Côté et sa fillelette Carmen sont allées en promenade à Québec.

M. Ovide Michaud, et sa fille, Marie-Anna, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Trois-Pistoles.

NOTES LOCALES

Garde L. G. Michaud est de retour après une absence de quelques semaines à Montréal.

Mlle Lorraine Michaud, Marie Estelle Boucher et Nélida Rossignol sont parties ces jours derniers pour l'École Normale de Fredericton.

Mlle Théodora Roullet est partie mardi dernier pour Trois-Pistoles, où elle suivra les cours de garde-malade, à l'Hôtel-Dieu St-Joseph. Dans le voyage, elle était accompagnée de Mesdames Calixte Dugas et Fred Soucy ses tantes.

M. J.-B. Michaud, infirmier à l'Hôtel-Dieu de Chloctoutin, est retourné à Chloctoutin ce matin, après avoir passé quelques semaines de vacances en ville, chez ses parents.

M. et Mme Glenn Bassett et Mlle Jeannette Blais de Lincoln, N. H., et Mme John Hennessy de Norwood, Mass., sont en visite chez M. et Mme John Moreau, où ils passeront une semaine. À leur retour, ils seront accompagnés de Mme Moreau, qui passera quelques mois avec ses filles dans le New Hampshire et le Massachusetts.

Mlle Rose Albert et Déla Moreau sont de retour d'un voyage de trois semaines à Rocher Blanc, Rimouski, et Matane. Elles sont enchantées de leur voyage.

M. et Mme H. Choinet sont partis pour St-Jean, où ils visitent Mme Ida Choinet, mère de M. Choinet.

Mlle Berthe Fournier, en visite chez M. et Mme Amédée Blanchard rue Canada, est retournée à Campbellton samedi.

Le Dr et Mme P. H. Laporte, et le Dr et Mme A. Desrochers sont allés à Ottawa, où ils prennent part au douzième Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord.

Mme Léonce Côté et sa fillelette Carmen sont allées en promenade à Québec.

M. Ovide Michaud, et sa fille, Marie-Anna, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Trois-Pistoles.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P. Bélanger, Albé Bossant, George Larlee, Frédéric Poirier et Harry Jessomes.

LA BOXE A EDMUNDSTON

Après avoir remporté un knock-out technique dans le cinquième round à Presqui-Isle, quelques jours auparavant, Georges Harrington, a de nouveau eu les honneurs d'une victoire lundi soir, à l'Arena Bechoir.

Le pugiliste local a enregistré une mise hors de combat en cinquième round contre Tony Sacco, qui avait détaché une décision à ses dépens il y a deux semaines.

Jos. Lemieux a remporté la décision sur Grant de Presqui-Isle, lequel il avait annulé quelques jours auparavant, et la bataille Sam Declaireur — René Plourde fut déclarée nulle.

Après la rencontre Harrington-Sacco, le boxeur américain a cependant été suspendu pour ne s'être pas battu convenablement et s'être couché trois volontiers.

Ce propos, nous recevons le communiqué suivant:

"Une assemblée de la Commission de la Boxe a été tenue à Edmundston, immédiatement après la séance de lundi soir, le 6 septembre.

Tony Sacco et son gérant et entraîneur, ont été taxés d'une amende de \$25.00 et suspendus pour un an, parce que le boxeur américain s'est couché à la quatrième ronde de son combat de dix rounds avec Geo. Harrington, à l'Arena Bechoir.

L'amende a été payée à Paul Bélanger, secrétaire de la Commission de Boxe, et celle-ci décida que l'argent devait servir à des œuvres de charité. À cet effet, la somme a été remise à Mme Dr. A. M. Sormany, présidente de l'Association de Charité, pour être employée au soulagement des familles pauvres d'Edmundston.

La Commission de Boxe désire informer le public, les promoteurs, les boxeurs et leurs gérants, qu'elle ne tolérera aucun combat de boxe simulé à Edmundston.

C'est aussi le désir de cette commission d'encourager et d'aider ceux qui ont joint ce sport; mais elle fera tout en son pouvoir pour protéger le public contre les imposteurs.

Sacco, qui réclama le "foul" dans la quatrième et la dernière ronde, fut examiné par le Dr E. A. Martin, médecin de la commission. Celui-ci ne trouva aucune trace de blessure au boxeur et la commission décida de reprendre la décision ci-haut mentionnée.

La Commission de Boxe d'Edmundston est composée de MM Paul P.